



creche.tictac@ne.ch

Neuchâtel

St Nicolas 10
2000 Neuchâtel
Tél. 032 724 96 00
Fax 032 724 96 01

Chaux-de-Fonds

Crêt 2
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 55 00

EMBARGO AU MARDI 9 juin 2009 à 17h00

COMMUNIQUE DE PRESSE

Inauguration de la crèche Tic-Tac à La Chaux-de-Fonds

Ce mardi 9 juin 2009, l'antenne de la Crèche Tic-Tac à La Chaux-de-Fonds a été inaugurée, en présence notamment du conseiller d'Etat Jean Studer, chef du Département de la justice, de la sécurité et des finances. La crèche de la rue du Crêt 2, à La Chaux-de-Fonds, complète l'offre de l'Etat et de la Banque cantonale neuchâteloise à l'intention de leurs employés. Sur les sites de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, Tic-Tac peut accueillir plus d'une cinquantaine d'enfants âgés de huit semaines à six ans dans des conditions conformes aux normes applicables dans le canton. Les objectifs de fréquentation pour les partenaires sont atteints, particulièrement pour la crèche de Neuchâtel, qui a ouvert ses portes en septembre dernier. Par contre, en fonction des locaux, des places sont disponibles à La Chaux-de-Fonds pour un partenariat avec des entreprises privées.

C'est en mars 2008 que l'Etat de Neuchâtel, la BCN et l'entreprise Hildenbrand & Cie SA ont constitué l'association Tic-Tac dans le but de mettre des places d'accueil à disposition de leur personnel. Cette constitution ne représentait alors qu'une étape vers la réalisation concrète de cet ambitieux projet, symbole d'une collaboration efficace entre secteurs publics et privés.

Grâce au soutien financier et logistique des deux principaux partenaires, à l'engagement opérationnel efficace du troisième partenaire, ainsi qu'au travail du comité de l'Association Tic-Tac, les délais et les objectifs financiers ont été respectés. Les premiers enfants ont ainsi pu être accueillis dans des conditions optimales à Neuchâtel en septembre 2008, puis à La Chaux-de-Fonds en janvier dernier.

Employeurs attentifs aux attentes de leur personnel et aux défis de l'évolution de la société

Par ce projet, les partenaires ont démontré leur sensibilité à l'égard de l'évolution de la société et concrétisé leur intention de donner à leurs employés la possibilité de mieux concilier les exigences de leur vie privée et de leur engagement professionnel. Grâce à une mise en commun de ressources, ainsi qu'à un regroupement des besoins des deux principaux partenaires, il a été possible de créer une structure aux capacités d'accueil suffisantes réparties dans les deux grandes villes du canton.

Même si cette réalisation complète le plan d'équipement cantonal, elle n'en fait pas partie et ne bénéficie donc pas du subventionnement cantonal et communal. Le coût de la journée est ainsi réparti exclusivement entre parents et employeurs, selon les mêmes bases de calcul que ceux prévalant pour les structures d'accueil subventionnées.

Des locaux entièrement transformés et adaptés

La structure d'accueil de La Chaux-de-Fonds est hébergée dans des anciens ateliers entièrement transformés et adaptés à leur nouvelle vocation à la rue du Crêt 2. Afin de faciliter la tâche des parents, un accès plus aisé a été aménagé par la très calme rue de la Côte, qui dispose également de possibilités de stationnement en suffisance.

La direction de la crèche bicéphale a été confiée à une professionnelle disposant d'une large expérience dans le domaine, puisque Mme Myriam Humair a dirigé avec succès une autre structure d'accueil située à La Chaux-de-Fonds. La crèche Tic-Tac assure également une mission de formation : une apprenante et une éducatrice de l'enfance en formation y sont accueillies et encadrées.

A noter encore pour rappel que ces deux structures accueilleront également les enfants des députés et des députées lors des sessions du Grand Conseil. Le Conseil d'Etat a pris la décision d'offrir gratuitement cette possibilité aux parents assumant un mandat politique au législatif cantonal.

Manque d'intérêt des entreprises privées

La structure de La Chaux-de-Fonds répond aux besoins des membres fondateurs, mais en fonction des locaux l'association est en mesure de proposer une dizaine de places à d'autres entreprises sensibles à l'équilibre entre vie professionnelle et privée de leur personnel. Une quinzaine d'entreprises de la place ont été approchées, aucune d'entre elles n'a toutefois souhaité bénéficier de ces places « clés en main »...

Quelques chiffres

- Offre d'accueil: 50 places réparties sur les deux sites
- Investissement total consenti par les partenaires: environ Fr. 700'000.-
- Budget de fonctionnement 2009 provisoire: environ Fr. 750'000.-
- Prix de journée servant de base pour la facturation aux parents: Fr 80.- (à répartir en fonction du barème cantonal appliqué aux structures d'accueil subventionnées)
- Subvention fédérale (OFAS) acquise: Fr. 5000.- annuels par place occupée durant les deux premières années de fonctionnement

Pour plus de renseignements:

Thierry Gonzàlez, président du Comité de l'association Tic-Tac et chef du Service des ressources humaines de l'Etat, tél. 032 889 64 50.

Myriam Humair, directrice de la crèche Tic-Tac, tél. 032 724 96 00, 032 968 55 00.

Neuchâtel, le 9 juin 2009